



40^{ème} Rallye National des Côtes du Tarn

9^{ème} Championnat de France VHC

Demande de participation Séance d'essais Vendredi 27 Février 2026

Extrait du règlement particulier du 40^{ème} Rallye National des Côtes du Tarn et du 9^{ème} Rallye VHC des Côtes du Tarn.

7.5.20.P – SEANCE D'ESSAI

Une séance d'essai sera proposée aux concurrents régulièrement engagés le vendredi 27 Février 2026 de 14h00 à 18h (**réservation avec la feuille d'engagement**) et au plus tard lors de la récupération du Carnet d'itinéraire. **Les frais de participation sont fixés à 70 euros (Paiement différent de celui de l'engagement).** Nombre de concurrents acceptés est de **50 maximum**.

Au cours de ces essais, seul l'équipage régulièrement engagé peut se trouver à bord de sa voiture. Eventuellement le copilote peut-être remplacé par un ingénieur ou technicien licencié nominativement désigné et après accord du Directeur de course de la base d'essai. Les règles à observer sont celles appliquées en course.

Tout essai privé est INTERDIT même avec l'accord des Maires des communes concernées, sur les routes Tarnaises

Coordonnées de l'équipage

PILOTE

Nom :

N° de téléphone

Prénom :

COPILOTE

Nom :

N° de téléphone

Prénom :

Date de la demande et signature

Cadre réservé à l'organisation		
Date réception	Mode de règlement	N° de Course